



Sentence du 30 juin 1442 rendue entre la commanderie de Puyravault et le chapitre de la cathédrale de Poitiers.

Référence du document reproduit :

- **AD86, 3 H 1/859. 1442-1678 : contentieux, mémoire et procès-verbaux relatifs aux biens et revenus de la commanderie de Puyravault, transactions relatives aux dessèchements de marais, baux à ferme de la commanderie et de ses dépendances.**

Archives départementales de la Vienne. 3 H 1/859. **1442-1678 : contentieux, mémoire et procès-verbaux relatifs aux biens et revenus de la commanderie de Puyravault, transactions relatives aux dessèchements de marais, baux à ferme de la commanderie et de ses dépendances.**

IVR52_20188500276NUCA

Auteur de l'illustration : Yannis (reproduction) Suire

Date de prise de vue : 2018

(c) Région Pays de la Loire - Inventaire général ; (c) Conseil départemental de la Vendée
tous droits réservés